



dam
(diversified asset management)

POLITIQUE EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES AUPRES DE DIVERSIFIED ASSET MANAGEMENT S.A. (« DAM »)

DAM, en qualité de « Responsable du Traitement », à savoir l'entité qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel, collecte et traite les données à caractère personnel, à savoir toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable et les « Données Personnelles » se rapportant à chaque client.

La présente Politique s'applique à l'ensemble des clients, c'est-à-dire les clients personnes physiques, leurs mandataires, mais aussi les représentants, bénéficiaires effectifs des personnes morales, ainsi que les prospects ou clients potentiels témoignant d'un intérêt pour les produits et services proposés par DAM. Cette politique s'applique également aux différents fournisseurs de services auxquels DAM peut avoir recours.

Cette Politique en matière de traitement des Données Personnelles traite les obligations de DAM en tant que Responsable du Traitement, indique les droits des clients et prospects quant au traitement de leurs Données Personnelles, et leur fournit l'information légalement requise à cet égard.

DAM traite les Données Personnelles conformément au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données, ci-après nommé le « Règlement » ou « RGPD »).

Catégories des Données Personnelles traitées par DAM

Afin de pouvoir exécuter ses missions, DAM collecte et traite les catégories de Données Personnelles suivantes, en fonction des services auxquels les personnes concernées ont souscrit ou sont sur le point de souscrire :

- données d'identification personnelles (ex. : nom, adresse, numéros de téléphone, etc.) ;
- détails personnels (ex. : genre, date de naissance, etc.) ;
- données d'identification émises par les services publics (ex. : numéro de carte d'identité, de passeport, etc.) ;
- données d'identification électronique (ex. : adresse email, adresse IP, signature électronique, etc.) ;
- données d'identification bancaires et financières auprès de DAM ou tout autre établissement de crédit ou prestataire de services de paiement (ex. : numéros de comptes bancaires, numéros de cartes de crédit, etc.) ;
- transactions financières effectuées auprès de DAM ou via tout autre établissement de crédit ou prestataire de services de paiement ;
- données relatives à la situation financière du client auprès de DAM ou de tout autre établissement de crédit ou prestataire de services de paiement (ex. : revenus, patrimoine, actifs, crédits, dépenses) ;
- données relatives aux assurances (ex. : compagnies d'assurance, types d'assurance, montants assurés) ;
- données relatives à l'activité de la personne concernée (ex. : identité des mandataires et autres contacts d'affaires) ;

DIVERSIFIED ASSET MANAGEMENT S.A.

26 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Tel : +352 28.99.50.50 - Fax : +352 28.99.50.50.100

info@dam-lux.com - www.dam-lux.com - RCS B 199877 - TVA : LU28015976

- données relatives aux habitudes et préférences (ex. : données collectées dans le cadre des visites en nos bureaux, lors de la navigation sur notre site Internet « www.dam-lux.com » et de l'utilisation de nos formulaires en ligne, via les connexions à notre plateforme en ligne, ou encore suite aux courriers reçus de la part de clients et prospects) ;
- enregistrements des communications électroniques qui donnent lieu ou sont destinées à donner lieu à des transactions ;
- enregistrements téléphoniques.

Afin de remplir ses obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que ses obligations de vigilance à l'égard de sa clientèle et lorsque cela s'avère strictement nécessaire, la Banque traite des données relatives aux condamnations et infractions et à l'exercice d'une fonction publique.

Finalités du traitement des Données Personnelles

Les Données Personnelles sont ou peuvent être traitées par la Banque, en fonction des services auxquels le client ou prospect a souscrit ou est sur le point de souscrire,

- dans la mesure où ce traitement est nécessaire à l'exécution des contrats entre DAM et le client, fournisseurs de services ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande du client ou prospect. En particulier, les Données Personnelles sont traitées pour la mise en œuvre, l'administration et la gestion de la relation contractuelle ainsi que pour la mise à jour des informations concernant les clients, prospects ou fournisseurs de services ;
- dans la mesure où ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à DAM est soumise, ce qui inclut notamment les réglementations en matière d'information précontractuelle du client ou prospect relativement aux services d'investissement dans le domaine des instruments financiers (MiFID), d'obligations de « reporting » vers les autorités pertinentes, qu'elles soient luxembourgeoises ou non, de bonne gestion du risque par DAM, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; d'obligations visant à « connaître le client », de détection des transactions frauduleuses, ou encore de prévention des abus de marché ;
- dans la mesure où ce traitement est nécessaire à l'intérêt légitime de DAM à fournir des services de qualité toujours plus adaptés aux besoins de ses clients, en particulier dans le cadre d'offres de services complémentaires aux services auxquels le client a déjà souscrit et par conséquent à des fins de développement de stratégies commerciales, de prospection et de marketing relatif à des produits bancaires, financiers, ou à d'autres produits promus par la DAM, mais aussi dans le cadre de la fonction informatique de DAM en vue de supporter ses activités ; dans la mesure où ce traitement est nécessaire à l'intérêt légitime de DAM à veiller à la sécurité de son personnel, de ses clients et prospects ainsi qu'à protéger les biens dont elle a la responsabilité mais aussi pour prévenir tout type d'accidents.

Enregistrements téléphoniques

DAM enregistre les conversations téléphoniques qui donnent lieu ou sont destinées à donner lieu à des transactions, pour répondre à plusieurs obligations :

- conserver la preuve des transactions, vérifier et/ou confirmer les ordres et instructions par téléphone et/ou clarifier des malentendus ou corriger des erreurs lors de la réception et de la transmission des instructions ;
- démontrer que DAM a respecté ses obligations vis-à-vis de ses clients en vertu de la Directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID ») ; et

- déceler tout comportement en relation avec des opérations de délit d'initié et de manipulation de marché conformément au Règlement No 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

Activités de profilage et décisions automatisées

Dans le cadre de ses activités et afin de servir au mieux ses clients, DAM fait usage du profilage et de décisions automatisées. Le mécanisme de profilage regroupe un ensemble de traitements automatisés des Données Personnelles qui ont pour objectifs :

- la recherche et l'identification de caractéristiques communes aux clients susceptibles d'être intéressés par un produit ou un service bancaire particulier, qu'il soit nouveau ou existant ;
- la recherche et l'identification de groupes de clients relativement homogènes en termes de produits détenus et/ou de comportements bancaires permettant une meilleure compréhension du fonds de commerce de DAM ainsi qu'une personnalisation de son offre commerciale ;
- la collecte et l'analyse d'informations concernant les connaissances et l'expérience financière des clients, leur comportement face au risque ainsi que leur situation économique afin de leur attribuer un profil et leur proposer des produits d'investissement adéquats, conformément à nos obligations réglementaires liées à la protection des investisseurs ;
- la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme via l'analyse des habitudes bancaires des clients (par exemple, l'historique transactionnel) par rapport à un ensemble de critères prédéfinis (par exemple, les pays de destination des transactions passées durant les six derniers mois) permettant de détecter les comportements suspects.

La logique sous-tendant la décision est alors basée sur une analyse du comportement bancaire du client ainsi que sur les actifs et les crédits de celui-ci.

Dans le cadre de ces décisions automatisées, le client a le droit de demander à ce que DAM réexamine sa situation.

Données Personnelles relatives à des tiers

Le client qui communique à DAM des Données Personnelles relatives à des tiers (par exemple les membres de sa famille) doit y être autorisé par ces tiers et les informer que DAM procède à des traitements de Données Personnelles pour les mêmes finalités et selon les mêmes modalités que celles exposées dans la présente Politique en matière de traitement des Données Personnelles.

Collecte et traitement des Données Personnelles

DAM ne recueille que les informations nécessaires à l'exécution des services à sa clientèle, et au respect de ses obligations légales.

Les Données Personnelles sont collectées auprès du client (par exemple, lors de l'ouverture d'un compte, par le biais d'un questionnaire) et auprès de tiers (par exemple, auprès d'avocats mandatés, de notaires mandatés ou de certaines autorités nationales en fonction des services prestés, etc.).

Le refus de communiquer les Données Personnelles à la Banque et l'interdiction qui lui serait faite de les traiter, tout en étant laissée à la discrétion du client, pourraient faire obstacle à la poursuite d'une relation avec DAM ou à la fourniture de certains produits ou services par DAM.

Personnes ayant accès aux Données Personnelles et objectifs de cet accès

Les Données Personnelles sont susceptibles d'être transférées par la Banque aux catégories de destinataires suivantes :



dam
(diversified asset management)

- d'autres institutions financières, en ce compris des banques, compagnies d'assurance, sociétés expertes en fiscalité, émetteurs de cartes de paiement et de crédit, gestionnaires de plateformes de messagerie interbancaire, fournisseurs de solutions de paiement en ligne ; l'ensemble de ces institutions agissant comme responsables de traitement dans le cadre des services et produits proposés par DAM (par exemple, traiter une transaction sur un instrument financier, proposer un produit d'assurance, fournir une carte de crédit, prêter des activités de dépositaire titres, ou encore produire un rapport fiscal) ;
- des prestataires de services externes dont l'intervention est nécessaire dans le cadre des services prestés aux clients, notamment dans le secteur des interfaces bancaires (par exemple, catégorisation des transactions et agrégation des comptes), technologies de l'information (par exemple, gestion des tâches informatiques opérationnelles ou encore gestion et hébergement de l'infrastructure technique), de la sécurité physique (par exemple, transport de fonds ou gestion des activités de vidéosurveillance), des impressions (par exemple, impressions des extraits de comptes), de la gestion des documents et données des clients (par exemple, destruction sécurisée de documents, revue de qualité, organisation et conservation des documents et données), de la consultance (par exemple, dans le cadre du développement de nouveaux produits et services), ou encore des communications (par exemple, gestion des mailings) ; l'ensemble de ces prestataires agissant comme sous-traitants pour le compte de DAM ;
- des prestataires de services externes dont l'intervention est nécessaire dans le cadre des obligations légales et réglementaires de la Banque, notamment visant à « connaître son client » (par exemple au travers de rapports, auquel cas le prestataire agit comme responsable de traitement), d'identification des clients qui seraient actionnaires de certaines sociétés et la facilitation de l'exercice de leurs droits de vote (par exemple par l'envoi de rapports de positions à des émetteurs européens et informations sur les assemblées générales envoyées aux clients), de « reporting » (par exemple, mettre en forme le « reporting » transactionnel destiné au régulateur financier, auquel cas le prestataire agit comme sous-traitant), ou encore de révision et de certification des comptes de DAM (auquel cas le réviseur de comptes agit comme responsable du traitement).

Ces destinataires des Données Personnelles sont tenus de respecter les obligations légales et contractuelles en matière de protection des Données Personnelles, en ce compris le secret professionnel ou les obligations de confidentialité applicables.

DAM peut également transférer les Données Personnelles si elle y est tenue soit en vertu d'une obligation légale ou réglementaire, soit en vertu d'une contrainte émanant d'une autorité publique dans les limites légales.

Conformément aux obligations légales et réglementaires propres à l'échange obligatoire d'informations dans le domaine fiscal avec les pays y ayant adhéré, DAM est susceptible de communiquer certaines Données Personnelles du client aux autorités fiscales luxembourgeoises. Les autorités fiscales luxembourgeoises peuvent communiquer les données transmises par DAM à chaque autorité fiscale étrangère compétente en vertu des obligations légales et réglementaires applicables.

Dans certaines juridictions, les dispositions légales et réglementaires applicables aux (transactions impliquant des) instruments financiers et droits similaires exigent que l'identité des détenteurs (in)directs ou des bénéficiaires effectifs de ces instruments ainsi que leurs positions dans lesdits instruments financiers (le cas échéant, avec l'effet que les droits de vote ne puissent être exercés, que les dividendes ou autres droits ne puissent être perçus, que les instruments financiers ne puissent être

DIVERSIFIED ASSET MANAGEMENT S.A.

26 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Tel : +352 28.99.50.50 - Fax : +352 28.99.50.50.100

info@dam-lux.com - www.dam-lux.com - RCS B 199877 - TVA : LU28015976

vendus ou faire autrement l'objet d'actes de disposition) ou toute autre sanction ou mesure restrictive prévue par les dispositions précitées.

En cas d'investissement dans ce type d'instruments financiers, le client devra se conformer aux dispositions légales et réglementaires applicables. Pour ce faire, le client donne expressément mandat à DAM de révéler, à sa discrétion, l'identité du client et/ou du bénéficiaire effectif ainsi que leurs positions dans lesdits instruments financiers.

Enfin la Banque peut également transférer les données personnelles sur instructions du client.

En principe, les Données Personnelles sont conservées par DAM et ses prestataires au sein de l'Union européenne. DAM ne transférera les Données Personnelles en dehors de l'Espace économique européen (« EEE ») que si elle y est tenue en vertu d'une obligation légale ou réglementaire ou d'une contrainte émanant d'une autorité publique opposable à DAM, plus généralement, dans les limites légales applicables. DAM veillera alors à ce qu'une décision d'adéquation rendue par la Commission européenne existe, ou, le cas échéant, à ce que des garanties appropriées aient été mises en place (par exemple, l'adoption de clauses types de protection des données, l'adhésion à un code de conduite ou encore l'obtention d'une certification).

Droits des personnes physiques

Chaque personne physique dispose d'un droit de requérir l'accès à ses Données Personnelles et d'obtenir leur copie ainsi que, dans le cas où ces Données Personnelles seraient incomplètes ou erronées à leur rectification.

Elle dispose également du droit à la limitation du traitement de ses Données Personnelles, du droit de s'opposer à leur utilisation ainsi que du droit d'obtenir leur effacement par le Responsable du traitement, aux conditions et dans les limites prévues par le Règlement et découlant notamment des obligations légales et contractuelles de la Banque. Dans tous les cas, la personne physique peut s'opposer au traitement de ses Données Personnelles à des fins de prospection directe et ce, sans donner de motif.

Elle dispose également d'un droit à la portabilité de ses Données Personnelles, à savoir le droit de recevoir les Données Personnelles la concernant ou en demander la communication à un autre Responsable du Traitement dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

La personne physique peut retirer, à tout moment, le consentement qu'elle a donné dans les cas où la DAM a sollicité un tel consentement pour le traitement de ses Données Personnelles. La légalité du traitement fondé sur le consentement accordé avant son retrait ne sera alors pas affectée.

La personne physique peut exercer ses droits en soumettant une demande écrite, signée et en justifiant de son identité :

- par email à l'adresse info@dam-lux.com, en précisant : Protection des données / Demande d'exercice de droits
- par courrier à l'adresse suivante : DIVERSIFIED ASSET MANAGEMENT S.A. : 26, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Il lui est également possible d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données par courrier à l'adresse suivante : 15, boulevard du Jazz, L – 4370 Belvaux ou en complétant le formulaire en ligne qui est disponible sur le site de la CNPD (www.cnpd.lu) dans la section Particuliers -> Faire valoir vos droits.

Durée de conservation des Données Personnelles

Les Données Personnelles seront conservées par DAM pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités poursuivies par la DAM et conformément à ses obligations légales, à savoir 10 ans après la clôture de la relation commerciale avec les clients.

Les Données Personnelles des prospects sont conservées pour une période de 2 ans à compter de leur date de collecte.

A titre d'exception (interruption et suspension légales des périodes de conservation), DAM pourra conserver les données au-delà des périodes mentionnées ci-dessus et cela dans le respect des dispositions légales applicables.

Sécurité des Données Personnelles

DAM protège les Données Personnelles et en assure la confidentialité. Pour ce faire DAM implémente des mesures organisationnelles et techniques telles que :

- L'information et la formation du personnel quant à ses obligations en matière de protection des données ;
- L'intégration des impacts en matière de protection des données dès la conception des produits, services et fonctionnalités proposés par DAM;
- La mise en place d'un cadre de sécurité de l'information ;
- L'obligation contractuelle que les sous-traitants de la DAM présentent et implémentent un niveau similaire de protection des données, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.